

Golf de Temae

Plus que 4 millions d'euros à trouver

Le golf de Temae, ce serait pour... bientôt ! M. Grégory, le promoteur de ce grand projet touristique dont l'emplacement est prévu sur le motu de Temae, espère pouvoir donner le premier coup de pioche le 15 janvier 2004. *"Il me reste à trouver 4 millions d'euros (476 millions FCFP) et l'affaire est bouclée !"*

C'est en effet l'aspect financier qui doit trouver son issue pour que le projet de golf international de 18 trous puisse enfin voir le jour. Annoncé pour mai 2001, le démarrage des travaux avait été retardé, en premier lieu, par le PGA. Le projet, dont une partie prévoit quelques constructions résidentielles à flanc de colline, nécessitait des autorisations que l'ancien PGA n'acceptait pas.

Depuis, la réglementation a été révisée, le promoteur a ainsi pu obtenir toutes les autorisations administratives lui donnant tout pouvoir pour construire, d'une part son golf, mais aussi son hôtel.

Le coût du golf est évalué à 15,6 millions d'euros soit environ 1,8 milliard FCFP. *"Nous avons la possibilité d'obtenir des subventions en provenance des lois Paul avec la DGI qui nous accorde un financement à hauteur des 2/3 du montant global de l'investissement et par la loi Flosse, environ 30 %."*

Toutefois, *"Pour combler le reste, à savoir 4 millions d'euros, (476 millions FCFP) nous devons compter sur d'autres sources de financement. Nous avons beaucoup de filières très intéressées notamment les banques locales qui, aujourd'hui, sont beaucoup plus avenantes par leurs conditions qu'il y a quelques années. Et puis nous avons par exemple un promoteur qui serait intéressé pour nous acheter une partie du domaine et devenir par là-même un partenaire du projet."*

Résidences hôtelières

Si le bouclage financier se conclut comme M. Grégory l'entend, le démarrage des travaux se ferait mi-janvier pour une durée de 18 à 24 mois. Ces travaux engendreraient la construction totale du golf avec apport en terrière de l'ordre de 500 m³ de terre pour remblayer la vasière, ainsi qu'un club house pouvant recevoir 120 couverts, le domaine en question s'étalant sur 57 hectares.

La construction de l'hôtel devrait alors emboîter le pas. Il ne s'agit plus du projet de 154 chambres comme annoncé précédemment mais d'une formule regroupant d'une part 80 résidences hôtelières de deux chambres chacune et d'autre part 60 chambres d'hôtel. La différence est que les résidences hôtelières sont vendues à des particuliers moyennant la possibilité pour eux d'en jouir à raison d'un mois par an. Le reste du temps, la gestion de ces résidences revient à l'hôtel. Concernant le label, la chaîne Mar-



M. Grégory.

riott reste intéressée pour y installer un Ritz Carlton mais à condition qu'un autre hôtel puisse être greffé à celui du golf de Temae notamment à Bora Bora. Il était ainsi question que Marriott s'engage dans la gestion du Bora Nui Resort, mais les tractations avec le groupe Wan ne semblent pas pour l'instant aboutir. *"Je ne me fais pas trop de soucis pour trouver un autre professionnel le cas échéant"* souligne M. Grégory.

Revendications foncières

Plus ennuyeux reste le problème des revendications foncières qui subsistent. En effet, un premier procès avait été engagé par M. Garbutt qui représentait un certain nombre de propriétaires revendiquant une partie du domaine appartenant alors à M. Blouin, avant qu'il ne le vende à M. Grégory.

"Les revendicateurs ont perdu le procès mais une autre famille, par l'intermédiaire de l'avocat Stanley Cross, vient d'assigner le promoteur sur les mêmes bases juridiques, à savoir un partage douteux ayant été effectué en 1880/1881... 'C'est vrai que ces histoires de revendication ne sont pas là pour nous aider à avancer. Mais cette fois-ci je démarrerai mes travaux comme le projet le prévoit et nous verrons. De toute façon, les arguments du premier procès seront retenus pour le second !...'"

M. Grégory, accompagné de son épouse, compte rester sur le territoire jusqu'à la mi-novembre afin de boucler toutes les dernières tractations.

Hier le couple s'est rendu à la mairie d'Afareaitu pour y rencontrer le maire de l'île, Teriitepaiaatua Maihi et son équipe. Le maire a, une nouvelle fois, confirmé son soutien dans un projet qualifié d'extrêmement intéressant pour le développement touristique de l'île avec à la clef, une ouverture sur l'emploi, là aussi loin d'être négligeable. Ce seront en effet entre 200 et 250 personnes qui pourront en bénéficier. À condition bien sûr que le projet du premier hôtel-golf polynésien voit le jour.

De notre correspondant JR

15 NOVEMBRE 2003